



1^{er} CSE du réseau régional

Qualité de l'information et déontologie, les priorités du SNJ

Les CE sont morts. Nous ne dirons pas "vive les CSE", tant cette instance nous semble être le vecteur d'une forte dégradation du dialogue social.

Nous l'avons dit à maintes reprises, y compris devant la justice, le SNJ aurait préféré 13 CSE dans le réseau France 3.

Nous restons convaincus que 13 instances, une par région, nous aurait permis de conserver plus de proximité entre élus et salariés.

Aujourd'hui nous sommes donc 26 élus pour représenter près de 3500 salariés dans 23 antennes de France 3... 26 pour 3500, c'est vertigineux !

Nous mesurons la tâche immense qui nous attend, ainsi que la somme de travail qui nous sera nécessaire pour être à la hauteur des mandats qui nous ont été confiés et répondre aux attentes des salariés.

Les chantiers qui s'ouvrent ne vont pas manquer. A commencer par la réforme de l'audiovisuel public, avec sa gouvernance, son financement... et sans doute son plan de départs.

Quand la direction parle pudiquement de "balayage" de l'accord collectif de 2013, le SNJ entend remise en cause des métiers, des rythmes et des conditions de travail.

Nous veillerons particulièrement à ce que ne soit pas mis à mal tout ce qui concerne l'information et la déontologie.

Car n'oublions pas que nous sommes dans un contexte où le service public est attaqué, où ses journalistes sont régulièrement jetés en pâture à la vindicte populaire.

Comment faire face aux enjeux du numérique ?

Aux nouvelles habitudes de consommation de nos téléspectateurs ?

Comment combattre les "informations déformées" improprement appelées "fake-news" ?

Comment protéger et donner du travail aux CDD confrontés à des mesures de seuil et de plafonnement imposées par la direction et totalement injustes et arbitraires ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles il nous faudra répondre, des enjeux qu'il nous faudra affronter, avec un souci permanent d'exemplarité et en gardant en mémoire l'essentiel : préserver une télévision régionale de service public qui instruit, cultive et informe avec rigueur.

Paris, le 6 novembre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv